



Dégâts des eaux entre locataires dans un hlm

Par **isabelle**, le **16/09/2009** à **22:12**

Bonjour,rnrnJe suis locataire dans un HLM. Mon voisin du dessus à visiblement une fuite d'eau qui a endommagé le mur et le plafond de ma cuisine, le plafond de ma salle de bain et celui de mes toilettes. Lorsqu'il prend une douche chez moi c'est du goutte à goutte. Un constt amiable a été fait et envoyé à qui de droit. Mon voisin du dessus prétend ne pas avoir de fuite et à juste refait le joint de sa douche ce qui n'est apparemment pas suffisant car les dommages empirent chez moi. La société HLM a été prévenu plusieurs fois et personne ne bouge. Que puis-je faire pour qu'une recherche de fuite sois effectué et que les travaux soient réalisés pour que la fuite cesse ? rnrnMerci d'avance pour votre réponse.

Par **Marion2**, le **16/09/2009** à **22:33**

Bonsoir,rnrn[citation]*La société HLM a été prévenu plusieurs fois et personne ne bouge.*
[/citation].rnrnAvez-vous envoyé un courrier recommandé avec accusé réception à la société d'HLM ?rnrnContactez l'ADIL (gratuit). Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez. Vous pouvez leur faire confiance.rnCordialement.